

Déclaration au CLHS du 17 décembre 2009 à la DDEA 82

Lors du CTPM du 15 décembre 2009, mardi donc, le président de séance, accessoirement Secrétaire Général du MEEDDM dans un refus provocateur de répondre aux interventions préalables des organisations syndicales, qui demandaient qu'une vraie discussion sur le dispositif ARTT soit engagée à partir des instructions existantes et en refus de tout recul social, a contraint les OS à quitter la séance.

Les quatre organisations syndicales ont immédiatement demandé par courrier au ministre Borloo de les recevoir en audience dans les meilleurs délais afin de sortir de cette situation de blocage.

Dans l'attente de cette rencontre les OS refusent de siéger dans les CTP et les réunions diverses et variées auxquelles l'administration les invite.

En matière de dialogue, de respect des partenaires sociaux, nous atteignons de nouveaux sommets avec le dernier courrier du premier ministre en date du 28 octobre 2009, courrier que nous avons diffusé sur l'ensemble de la DDEA 82.

Jean-Louis Borloo, ne déclarait-t-il pas le 20 octobre : « *Le dialogue social n'est pas une obligation imposée, c'est l'essence même de la gestion d'une grande organisation, la gestion des ressources humaines* ».

Lors de cette même réunion avec les organisations syndicales de son ministère, le ministre d'État ajoutait : « *le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne doit pas être un dogme et un préalable et je serai extrêmement attentif et vigilant à nous engager dans les seules nouvelles réformes dont la nécessité et la possibilité d'une action juste auront été strictement démontrées* ».

Nous ne savons pas s'il a été extrêmement attentif et vigilant, toujours est-il que le 1er ministre, au même moment passait commande d'une RGPP 2 pour ce ministère, aux conséquences certainement désastreuses et ce, bien sûr, sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Le ministre du MEEDDM, ... celui qui « va sauver la planète » n'est pas en capacité de sauver son propre ministère !

Par solidarité avec leurs instances nationales les syndicats, les sections dans les services déconcentrés n'assisteront pas à ce type de réunion comme le CLHS d'aujourd'hui.

Les organisations syndicales du MAAP ne se faisant pas d'illusion sur les évolutions des structures et du dialogue social dans leur propre ministère sont solidaires de ce mouvement et ne participeront donc pas à ce CLHS.

Fait à Montauban le 17 décembre 2009